

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20666**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication de pâte de cellulose (fibres et régénération)

Nouvel intitulé : Opérateur de fabrication de pâte - Papier Carton

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de l'inter-secteurs Papiers Cartons (CPNEF IPC) - Union Inter-secteurs Papiers Cartons pour le Dialogue et l'ingénierie Sociale (UNIDIS)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3242 - Production des papiers-cartons et celluloses (OETAM)

Code(s) NSF :

226u Conduite d'installations papier-carton

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur de fabrication de pâte de cellulose (fibres et régénération) assure les activités de :

1. Entretien et maintenance des systèmes et matériels conduits
2. Conduite du système de production
3. Réglages ; Mise en production
4. Approvisionnement et préparation des installations de son secteur.

le titulaire de la certification est capable de :

s'informer des conditions de production

préparer un changement de fabrication

changer de production

respecter les consignes qsse

surveiller et conduire en mode normal

démarrer et arrêter le secteur de production

assurer l'entretien des équipements

analyser un dysfonctionnement communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industrie de production de pâte à papier, bioraffineries et chaudières de régénération

pilote de ligne fibres

Responsable blanchiment

Responsable évaporation

Conducteur de chaudière

Responsable caustification

Codes des fiches ROME les plus proches :

H3102 : Conduite d'installation de pâte à papier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Epreuve pratique en deux temps :

1. Le candidat est évalué sur les compétences mises en oeuvre lors de ses périodes en entreprises, nécessitant une observation prolongée.
2. Le candidat est évalué en épreuve ponctuelle, sur les compétences mises en oeuvre en situation professionnelle.

- **Epreuve théorique** : A l'aide d'un dossier de preuves, le candidat évalué en épreuve ponctuelle, sur les connaissances et le raisonnement associés à l'épreuve pratique

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X
En contrat d'apprentissage	X

Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé, de 3 à 5 membres : § Le président de jury mandaté par la CPNEF § 1 professionnel § 1 formateur de l'organisme de formation chargé de mettre en œuvre le CQP/CQPI § maximum 2 autres personnes, personnalités qualifiées ayant participées aux parcours de formation, ou disposant de compétences particulières
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé, de 3 à 5 membres : § Le président de jury mandaté par la CPNEF § 1 professionnel § 1 formateur de l'organisme de formation chargé de mettre en œuvre le CQP/CQPI § maximum 2 autres personnes, personnalités qualifiées ayant participées aux parcours de formation, ou disposant de compétences particulières
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Le jury est composé, de 3 à 5 membres : § Le président de jury mandaté par la CPNEF § 1 professionnel § 1 formateur de l'organisme de formation chargé de mettre en œuvre le CQP/CQPI § maximum 2 autres personnes, personnalités qualifiées ayant participées aux parcours de formation, ou disposant de compétences particulières

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Certificat équivalent au CQP "Conducteur d'équipement industriel"	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication de pâte de cellulose (fibres et régénération) » avec effet au 29 novembre 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Suivi statistique des CQP depuis 2006.

L'UNIDIS délivre au nom de la CPNEF en moyenne 180 CQP par an dans l'Inter-secteurs Papiers Cartons.

Autres sources d'information :

Observatoire des Métiers et des Qualifications de l'Inter-secteurs Papiers Cartons - www.lesindustriespapierscartons.org
Union Nationale de l'Inter-secteurs Papiers Cartons pour l'Ingénierie et le Dialogue Social - www.unidis.fr

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation de l'inter-secteurs Papiers Cartons (CPNEF IPC) - Union Inter-secteurs Papiers Cartons pour le Dialogue et l'ingénierie Sociale (UNIDIS) : Île-de-France - Paris (75) []

CPNEF - Secrétariat : UNIDIS - 23, rue d'Aumale - 75 009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNIDIS Stratégie&Avenir - 23, rue d'Aumale - 75 009 Paris
Etablissements de l'AFIFOR (Association Filière Formation de l'Inter-secteurs Papiers Cartons)
AFI - CFA de l'imprimerie - Mont Saint Aignan(76)
Ecole des Métiers de l'imprimerie - Nantes (44)
CFA papetier de Gérardmer - Gérardmer (88)
CFA AGEFPI - Grenoble INP-Pagora - Saint Martin d'Hères (38)
CFA Louis Nicolas Robert - Rouen (76)
AGFCPS antenne de Saint Omer (62)
Campus CIFOP Angoulême - L'Isle d'Espagnac (16)
Ecole Supérieure Européenne du packaging - Saint German Laprade (43)
Lycée Gaston Crampe - Aire sur l'Adour (40)

Historique de la certification :

Certification reconnue par la CPNEF de l'Inter-secteurs Papiers Cartons le 21 Juin 2006 : CQP Opérateur de fabrication de pâte chimique (fibres et régénération)

Accord Professionnel de l'Inter-secteurs Papiers Cartons portant sur le développement de la formation professionnelle, la professionnalisation, la sécurisation des parcours professionnels et la politique de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences - 30 novembre 2011.

Modification de l'intitulé validée par la CPNEF de l'Inter-secteurs Papiers Cartons le 11 Octobre 2012 : CQP Opérateur de fabrication de pâte **de cellulose** (fibres et régénération).

Certification suivante : Opérateur de fabrication de pâte - Papier Carton